Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

Mareva



CHLORE CHOC 90

ELABORE ET CONDITIONNE PAR MAREVA

CAS D'EMPLOI :

CHOC 90 est un traitement de désinfection choc à base de granulés d'acide trichloroisocyanurique haute pureté, spécialement adapté pour les piscines carrelées.

- Augmente rapidement le taux de chlore actif du bassin en cas de forte fréquentation ou d'apparition d'algues.
- Spécialement formulé pour les piscines carrelées, ne pas utiliser ce produit pour tout autre revêtement.
- Incompatible avec un traitement à base de PHMB (REVACIL+).

INFORMATIONS

REFERENCE :
100115

EAN :
350981001152

POIDS :
5 Kg

QUANTITE PAR PALETTE :
100

DUREE DE CONSERVATION :
42 mois.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI :

Avant utilisation, contrôler le pH de votre piscine. Maintenez le pH entre 7.2 et 7.6. Si besoin, utiliser les produits de rectification du pH : REVA-MINUS ou REVA-PLUS.

- Doser 50 g de produit pour 10 m^3, à l'aide d'un pichet doseur ou d'une balance.
- Verser les granulés directement dans le bassin sur la partie à traiter.

Laisser la filtration en marche continue pendant 24h.
Attention : un surdosage de ce produit peut induire une baisse de pH de l'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ouvrir le seau en plein air. Ne mettez pas les granulés en contact avec le liner et les revêtements synthétiques. Ne jamais mélanger les produits de traitement. Incompatible au contact avec l'hypochlorite de calcium. Tenir à l'écart des acides (REVA-MINUS) et de la graisse (huiles).
Ne jamais remettre de granulés humides dans l'emballage d'origine, risques de dégazage et d'explosion. Se laver les mains après utilisation. Eviter tout contact avec les yeux.

CONSERVATION :

A conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de l'humidité.
Bien refermer l'emballage après usage et conserver dans l'emballage d'origine.
Classe de stockage : produit comburant (ICPE 4440) et dangereux pour l'environnement, catégorie 1 (ICPE 4510).
Durée conservation : 42 mois

COMPOSITION :

Biocide TP02 : désinfectant pour piscines. Type de formulation : SG.
Substance active biocide : acide trichloroisocyanurique (CAS 87-90-1).

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H319 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme.
- EUH031 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique
- EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

MAREVA CONSEIL
04 90 47 95 22
Site internet

SE CONNECTER
Instagram YouTube
Facebook LinkedIn

ADRESSE
MAREVA
ZI du Bois de Leuze
25 Av. Marie Curie
13310 ST MARTIN DE CRAU
FRANCE